

B APPRENDRE DES UNS ET DES AUTRES : Réseau de connaissances sur la gestion du rendement et l'imputabilité

Le réseau réunira des cadres supérieurs du secteur public qui sont responsables de la gestion du rendement et de la reddition de comptes. Les membres auront l'occasion de se rencontrer trois fois par année, mais resteront en communication toute l'année afin d'établir ou de renouer des relations et de parfaire leurs connaissances avec des pairs, de façon informelle et en privé.

Le Réseau de connaissances sur la gestion du rendement et l'imputabilité de l'IAPC représente une collectivité intimement liée de membres qui partagent les mêmes idées et qui sont confrontés à des problèmes similaires auxquels ils doivent apporter de nouvelles solutions.

Les membres du Réseau jouissent de nombreux avantages, entre autres :

- Participation à des événements spéciaux ainsi qu'à des débats et présentations auxquels sont invités des praticiens et théoriciens de premier rang dans le domaine
- Occasions d'organiser des mini-sondages opportuns parmi les membres du réseau lorsqu'ils doivent faire face à des situations particulières
- Occasions favorisant les échanges et le perfectionnement des connaissances avec des pairs en toute sécurité et en privé
- Intervention rapide de l'IAPC en réponse aux besoins identifiés en matière de formation et d'apprentissage
- Occasion d'élaborer et de mettre au point des études de recherche
- Accès à des ressources éducatives exceptionnelles



CENTRE d'EXCELLENCE sur la GESTION du
RENDEMENT & l'IMPUTABILITÉ

CENTRE d'EXCELLENCE sur la GESTION du



RENDEMENT & l'IMPUTABILITÉ

Pour de plus amples renseignements sur le
Centre d'Excellence sur la Gestion du Rendement et l'Imputabilité
allez à www.iapc.ca ou communiquez avec **Wendy Feldman** à
wfeldman@iapc.ca ou **416-924-8787 poste 228**

L'appui financier de l'École de la fonction publique du Canada dans la réalisation de cet exercice est très apprécié.



La question d'imputabilité et la façon appropriée de rendre compte dans l'administration et la gestion du secteur public continuent d'être une préoccupation importante parmi la population, les politiciens et les praticiens.

Plusieurs événements survenus dernièrement au sein de l'État et dans le secteur public élargi ont mis en évidence la nécessité d'une responsabilité accrue. Mais, nombre de questions importantes se posent au sujet de l'imputabilité, **entre autres** :

- En quoi les administrateurs du secteur public devraient-ils être tenus responsables ?
- Comment les organismes du secteur public peuvent-ils voir la « responsabilisation » comme une force positive plutôt qu'une chose à craindre ?
- Comment recadrons-nous la discussion à propos de l'imputabilité pour se concentrer moins sur les jugements et les reproches et davantage sur l'avancement et l'amélioration de l'organisme et de son rendement ?
- Comment assurons-nous la responsabilisation à l'égard des résultats ?
- En quoi l'imputabilité et la gestion du rendement sont-elles le complément de l'innovation et la prise du risque motivée ?

L'Institut d'administration publique du Canada répond avec la création au Canada du Centre d'Excellence sur la Gestion du Rendement et l'Imputabilité (CEGRI).

Le Centre vise à :

- Faire mieux comprendre la gestion du rendement et l'imputabilité, et montrer comment les utiliser pour améliorer l'efficacité organisationnelle et assurer l'atteinte de résultats.
- Offrir des tribunes d'activités d'apprentissage qui permettront de mettre en relief les défis et les réussites et de démythifier la capacité d'innovation soutenue dans un environnement de transparence et de responsabilisation.
- Offrir des tribunes d'activités d'apprentissage aux gestionnaires des organisations du secteur public, de partout au Canada, leur permettant de discuter des concepts et de l'applicabilité des programmes de gestion du rendement dans le but d'accroître l'efficacité et l'efficience organisationnelles.
- Entreprendre des activités de recherche de qualité supérieure, et en publier les conclusions, sur des questions clés touchant la gestion du rendement, l'imputabilité et la gestion du risque, y compris l'analyse de divers secteurs de compétence et la présentation de guides pratiques.

Afin d'atteindre les principaux objectifs énoncés, le Centre offre les possibilités suivantes d'apprentissage et de réseautage :

APPRENDRE DES EXPERTS : Recherche appliquée et études intergouvernementales

Projets de recherche visant à acquérir de nouvelles connaissances au sujet de la gestion du rendement et de l'imputabilité, avec concentration sur des applications particulières. L'IAPC collabore avec des spécialistes et leaders éclairés de prestige dans ce champ d'activité afin de publier des travaux de recherche de haute qualité et de dispenser des programmes de formation sur **des sujets comme** :

- L'utilisation de cadres de responsabilisation comme approche de l'excellence organisationnelle;
- L'orientation vers un système de gestion du rendement axé sur les résultats;
- Le rapprochement de l'innovation et la prise du risque motivée de l'imputabilité et du rendement organisationnel;
- Les ententes de responsabilité;
- L'amélioration de la responsabilisation dans un tiers système de prestation;
- La responsabilisation à l'égard des résultats – un sondage entre secteurs de compétences;
- Le rôle des vérificateurs généraux dans la gestion du rendement;
- La relation entre l'État, le marché et la société civile pour améliorer la responsabilité et la gouvernance;
- La création de boîtes à outils pour la gestion du rendement et l'imputabilité.

APPRENDRE DES AUTRES : Études de cas

Quelles sont quelques-unes des réussites en ce domaine d'autres pays, secteurs de compétences et/ou organisations ? Qu'est-ce qui a bien marché dans les efforts de changement et qu'est-ce qui ne l'a pas ? Quels sont les facteurs critiques de la réussite organisationnelle ?

Les études de cas pourraient porter sur des questions comme :

- Les forces externes et internes de changement vers un meilleur rendement grâce à une plus grande transparence et responsabilité
- Les rôles de la direction, de l'équipe de direction et du personnel
- Les rôles des organismes externes (ONG, associations industrielles, société civile, les médias...)
- Facteurs clés de succès identifiés par les participants à l'étude de cas
- Les obstacles à l'avancement et les mesures à prendre pour progresser
- Les résultats pour l'organisme